



**PRÉFET  
DU DOUBS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Mobilisation dans la lutte contre les violences intrafamiliales pendant la période de confinement**

Besançon, le 6 avril 2020

Crise sanitaire Covid-19

Le contexte particulier du confinement, indispensable à l'endiguement de la pandémie de COVID-19, peut malheureusement exacerber les violences conjugales et intrafamiliales.

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants demeure un axe prioritaire de l'action de l'État et de l'ensemble des collectivités, services et associations œuvrant dans ce domaine. C'est à ce titre que le 16 mars, la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes a déployé un plan national pour protéger les victimes de violences conjugales, en lien avec les différents ministères concernés.

Dans le Doubs, les services de l'État sont pleinement mobilisés contre les violences intrafamiliales depuis le début du confinement.

Le Préfet du Doubs a réuni le 31 mars en audioconférence les Procureurs de Besançon et Montbéliard, les forces de sécurité intérieure, les collectivités, la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et la Déléguée départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, afin de coordonner l'action publique en la matière.

A cette occasion, il a également été rappelé que le Parquet de Montbéliard, en accord avec le Parquet de Besançon, pourra éloigner du domicile les auteurs de violences dans le cadre du dispositif ALTÉRITÉ mis en place à Besançon par l'Association départementale du Doubs de sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ADDSEA) et financé par l'État.

Grâce à l'engagement des acteurs locaux œuvrant au quotidien dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, les associations maintiennent leur accueil pour les femmes victimes de violences :

- Permanences des associations dans le secteur de Besançon
  - Solidarité Femmes Besançon - 03 81 81 03 90 en semaine 9h30 à 12h30
  - Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (CIIDFF) 25 - 07 57 50 68 75 en semaine de 10h à 12h
  - France Victimes 25 Besançon – 116 006 numéro national ou 03 81 83 03 19
  - Centre d'Information et de Consultation sexuelle du Doubs - 03 81 83 34 73 en semaine de 12h à 17h
  
- Permanences des associations dans le secteur de Montbéliard
  - France Victimes Nord Franche-Comté - 09 70 19 52 52
  - Solidarité Femmes Belfort - 07.67.22.87.06 en semaine de 9h à 12h.

**Bureau de la Représentation et de la  
Communication Interministérielle de l'État**

Tél. : 03 81 25 10 70  
Mél : [pref-communication@doubs.gouv.fr](mailto:pref-communication@doubs.gouv.fr)

1/2

8 bis, rue Charles Nodier  
25035 BESANÇON Cedex

Pour rappel, les numéros nationaux à contacter sont les suivants :

- en cas d'urgence, le 17 ou le 114 par SMS

- pour une écoute si vous êtes victime ou témoin de violences sexuelles ou sexistes, le 3919 du lundi au samedi de 9H à 19H.

- pour un hébergement d'urgence, le 115.

Une plateforme de signalement permet aux victimes d'entrer en contact avec des policiers ou gendarmes par internet : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Par ailleurs, un dispositif national permet également aux victimes de violences intrafamiliales de se rendre dans la pharmacie la plus proche de leur domicile afin de demander de l'aide. L'alerte sera immédiatement donnée auprès des forces de l'ordre qui interviendront en urgence.

Ce dispositif permet notamment une alerte efficace et discrète vis-à-vis de la personne violente, une prise en charge rapide des victimes, le début de l'enquête judiciaire et la recherche de solutions de mise à l'abri des victimes malgré le confinement.

La lutte contre les violences faites aux enfants reste également une priorité en cette période de confinement. Les services de l'État sont également mobilisés aux côtés du Conseil départemental. Le 119, plateforme nationale dédiée à la protection des enfants en danger, est à privilégier en cas de violences faites aux enfants. Ce numéro est joignable 24h/24, 7j/7; l'appel est gratuit.

## **Bureau de la Représentation et de la Communication Interministérielle de l'État**

Tél. : 03 81 25 10 70

Mél : [pref-communication@doubs.gouv.fr](mailto:pref-communication@doubs.gouv.fr)

2/2

8 bis, rue Charles Nodier  
25035 BESANÇON Cedex